CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Tailleur de pierre

Le tailleur de pierre est un artiste du bâtiment. Il exerce son activité dans les secteurs de la construction, de l'ameublement et de la décoration. Au cours de sa formation, il a étudié la géométrie descriptive, les styles et les éléments d'architecture contemporaine.
Le titulaire du CAP peut réaliser des ouvrages composés de pièces massives (socle, pilier, voûte, rosace, escalier, encadrement...), mais il peut aussi travailler la pierre de parement utilisée en revêtement, en dallage et en marqueterie pour embellir ou protéger un bâtiment. Il se sert d'outils traditionnels tels que le maillet ou la massette, mais aussi de machines modernes comme la scie électrique ou la meuleuse. Par ailleurs, il entretient son matériel.
Le tailleur exécute les travaux à partir d'un relevé, d'un croquis simple ou d'une esquisse. Il peut aussi travailler à partir d'un plan de calepinage, sur lequel figurent les dessins d'une construction. Il connaît les techniques de manutention, de transport, de stockage, de pose et d'assemblage des éléments. Il applique les finitions, polit le marbre, le granit. Mais surtout, il a appris à débiter un bloc, à tailler les faces d'une pièce, à façonner une moulure.
Il manie les maillets, ciseaux et machines mécaniques traditionnelles, mais aussi des machines à commandes numériques, débiteuses, scies et tronçonneuses, outils de levage.
Sa pratique s'exerce dans le fait de débiter, scier, tailler et polir des blocs de grès, de granit, de calcaire ou de marbre.
Ses réalisations sont multiples : pièces massives comme des socles, piliers, voûtes, rosaces cheminées, corniches, escaliers mais également parements utilisés en revêtement, dallages, rampes, ou marqueterie pour embellir ou protéger le bâtiment.

Débouchés

Ils se situent dans les entreprises du bâtiment, mais aussi dans les demandes faites par des architectes, décorateurs, ou simplement d'un particulier.
Le tailleur de pierre qualifié est recherché tant dans la construction neuve qu'en la réhabilitation du patrimoine.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème.

Programme

Grille horaire (a)	1ère année	2ème année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

Le tailleur est à même d'assurer la préparation de son activité (sur le chantier ou en atelier) pour ce faire il apprendra à :

- lire, comprendre et traduire les plans ou calepins d'appareils
- effectuer le relevé d'éléments d'ouvrages simples ou d'emplacements devant être renouvelés ou aménagés
- tracer des épures ou croquis
- choisir et préparer son matériel d'exécution.

Quant à la mise en œuvre de la transformation à réaliser, l'élève apprend à procéder par étapes : après la réception, le réglage des machines et/ou outils, la préparation du chantier, il réalise soit des réparations, de petits ouvrages de maçonnerie ou plâtrerie, ou encore des montages d'ouvrages simples.

La réalisation proprement dite consiste à : débiter, tailler, assembler et polir d'abord puis poser, ravaler et nettoyer, le tout dans le respect et la conformité des règles d'hygiène et de sécurité.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.
La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées

doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Réalisation d'ouvrages courants, coeff. 9
- Réalisation de tracés professionnels, coeff. 4

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire–géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Brevet professionnel (BP) Métiers de la pierre

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Gard (30)
Uzès - Lycée des métiers d'art Charles Gide (Public) ***I A***
Hérault (34)
Baillargues - CFA des Compagnons du Devoir - site de Baillargues ***A***
Tarn(81)
Lacrouzette - IFRES ***A***

I *formation initiale*
A *formation en apprentissage*

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse